



Le BLONGIOS NAIN

Journal d'information - Fontenay le Vicomte - Novembre 2020

n°
73



Dans les airs....
...comme sur terre



SOMMAIRE



Les actus..... page 03



Travaux - Urbanisme page 06



Vie scolaire et Péri-scolaire page 10



Vie sociale page 11



Vie Associative page 12



La vie à Fontenay page 18



A noter page 20

édito

Bon, j'avoue tout, le Blongios s'est fait attendre... Il a migré plus longtemps que prévu mais il est revenu !! Le fond ne change pas puisqu'il est là pour vous informer mais nous avons eu la volonté de modifier sa mise en forme.

Forcément, il contiendra peut-être des couacs, des anomalies, mais il va s'adapter, et moi avec, pour vous offrir un agréable moment de lecture concernant notre village. Affaire à suivre...

Certains articles ont été écrits avant le confinement.

Patricia Jourdan

Bulletin municipal de Fontenay le Vicomte
Directrice de publication : Valérie Mick rives
Responsable de la communication : Patricia Jourdan
Rédaction : élus et associations
Crédit photos : Patrick Baldy, Gilles Cathaud, QUALI-Cité®
Impression : Impression sur papier de forêts gérées durablement (PEFC)



les actus.

Chères Fontenoises, Chers Fontenois,



C'est avec une certaine émotion que je m'exprime dans le Blongios nain en tant que maire. Je tiens à nouveau à remercier Mr Jean Luc Gouarin notre Maire sortant pour son implication et son dévouement durant ces 19 années pour notre village. D'avoir été à ses côtés durant ces 6 dernières années m'ont été très formatrices.

Notre début de mandat s'est fait dans des conditions très inédites

La crise sanitaire continue, nous poursuivons nos efforts pour faire face à la Covid 19. Notre volonté est de pouvoir continuer à fonctionner le plus normalement possible mais toujours avec le maximum de sécurité.

Des manifestations ont dû être annulées ou reportées, à notre plus grand regret, cependant tout ne doit pas s'arrêter, la municipalité et les associations ne peuvent pas pour le moment organiser des festivités, spectacles et événements comme nous en avons l'habitude. Nous devons donc trouver ensemble les adaptations nécessaires, réinventer une façon de faire pour se retrouver après cette nouvelle période de confinement.

Nous ne pourrons pas maintenir notre Marché de Noël, pour cette année.

Je tiens à remercier nos associations fontenoises qui avaient repris pour la plupart leurs activités en septembre.

Vos enfants ont retrouvé le chemin de l'école.



Vos enfants ont retrouvé le chemin de l'école. Nous assurons les temps périscolaires (garderie et cantine).

Concernant le service de restauration des modifications ont été faites suite au protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

A partir du 2 novembre la garderie du soir ferme à 18h au lieu de 18h30 afin de pouvoir élargir le temps de nettoyage dans les locaux.

les actus.



A propos de la CCVE Communauté de Communes du Val d'Essonne

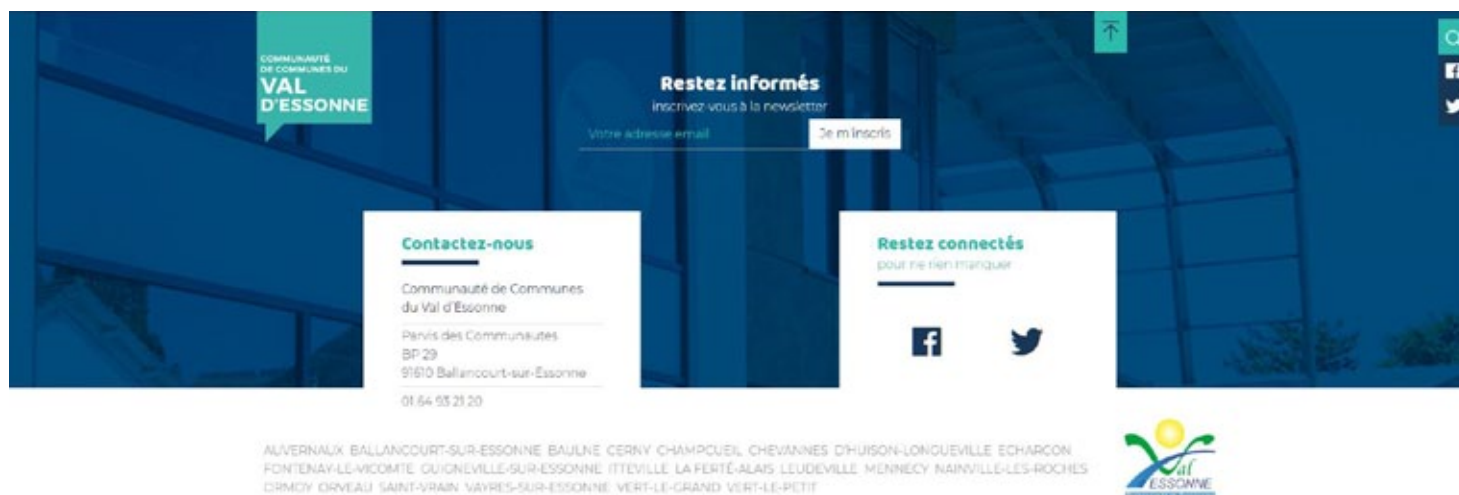


Suite aux élections communautaires d'installation du 15 juillet dernier, notre commune a gardé son siège de Vice -Président.

J'ai été élue avec la délégation des actions et équipements culturels d'intérêt communautaire. J'espère, durant ce mandat, pouvoir faire rayonner différents projets artistiques afin de donner la possibilité à toutes les générations d'y participer. Sans oublier le Conservatoire du Val d'Essonne qui a repris ses cours, où vous pouvez y trouver plus de 20 disciplines enseignées (ouverture modifiée suite au confinement).

Sur le site www.valessonne.fr, vous y trouverez tous les services qui vous sont proposés gratuitement. Des permanences y sont tenues pour vous apporter un soutien, une aide administrative et juridique ainsi que des outils numériques à disposition (3 ordinateurs et une tablette avec la possibilité d'imprimer).

LA CCVE EST UNE INTERCOMMUNALITE DE SERVICES dont les Fontenois peuvent être utilisateurs.



Vous pouvez également retrouver sur le site de la commune www.fontenaylevicomte.fr rubrique «Services municipaux» puis «Intercommunalité et syndicats» puis «CCVE» des informations utiles.

Prenez soin de vous et des autres.

Votre Maire,
Valérie Mick Rives



les actus.



5

Les échos du Conseil municipal Extraits des comptes rendus des conseils municipaux

Extraits du 19 juin 2020

Point n°9 : Autorisation du Conseil Municipal à Mme le Maire pour le dépôt d'un permis de construire et d'une autorisation de travaux pour l'installation d'une structure modulaire dans l'enceinte de l'école

Mme MARCHE présente ce point :

Au regard du nombre d'enfants inscrits pour la rentrée scolaire de septembre 2020, il est nécessaire d'ouvrir une 8^{ème} classe.

Aussi, compte tenu du manque de locaux et de l'urgence de la situation, il y a lieu de procéder à l'installation provisoire d'une structure modulaire répondant aux normes d'accessibilité et de sécurité en vigueur afin d'y aménager rapidement cette nouvelle salle de classe dans l'enceinte de l'école.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à déposer un permis de construire et une autorisation de travaux pour l'installation d'une structure modulaire dans l'enceinte de l'école.

Point n°11 : Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

M. DHONT présente ce point :

Par délibération du conseil municipal, en date du 5 décembre 2018, la Commune a approuvé son Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.).

Extrait du 15 septembre 2020

Point n°8 : Dénomination de la future voirie en vue de l'aménagement de la parcelle cadastrée AB n°92 située à l'angle de la rue du Château et de la rue du Poirier Saint Rémi

Dans le cadre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation n°3 (OAP n°3) « Château / Poirier Saint Rémi » du Plan Local d'Urbanisme de Fontenay-le-Vicomte, approuvé par délibération du conseil municipal du 6 février 2020, il est prévu l'aménagement de la parcelle cadastrée AB n°92, située à l'angle de la rue du Château et de la rue du Poirier Saint Rémi, pour la réalisation de logements sur ce terrain.

Aussi, conformément aux dispositions de l'OAP n°3, une voirie interne sera réalisée sur cette parcelle, dont l'entrée se fera rue du Château et la sortie s'effectuera au niveau de la rue Henri Menche de Loigne.

Il est proposé au Conseil Municipal de déterminer le nom de cette future desserte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de dénommer la future voirie interne qui sera réalisée dans le cadre de l'OAP n°3, en vue de l'aménagement de la parcelle cadastrée AB n°92 située à l'angle de la rue du Château et de la rue du Poirier Saint Rémi : **Passage du Pré aux Moines**



travaux - urbanisme

Un contrat rural peut en cacher un autre !



Le contrat rural de la précédente mandature s'est terminé fin juillet 2020 avec les travaux de ravalement de la mairie et des ses annexes.



C'est quoi un contrat rural ?

C'est un partenariat financier tripartite entre la Région, le Département et la Commune / ou le syndicat de communes et qui permet de soutenir les projets de construction, de rénovation ou d'aménagement des communes de moins de 2000 habitants et des syndicats de communes de moins de 3000 habitants situés en grande couronne (77, 78, 91 et 95).

Conformément à notre programme de campagne électorale, nous avons, dès notre installation en juin dernier, sollicité auprès du Conseil Régional d'Île de France et du Conseil Départemental un nouveau contrat rural.

A cette heure, nous sommes en mesure de vous présenter le programme qui est en cours d'instruction dans les locaux du Conseil Départemental et Régional.

Détail financier de notre partenariat sur 3 ans :



Le Conseil Régional d'Île de France 40% de financement soit 148 000 € HT , le Conseil Départemental 30% de financement soit 111 000 € HT.

La commune aura donc 112 161 € HT restant à sa charge.

Lors du prochain Blongios Nain, une présentation de notre budget communal vous sera communiquée par M. Marc Lucas, Adjoint aux Finances .

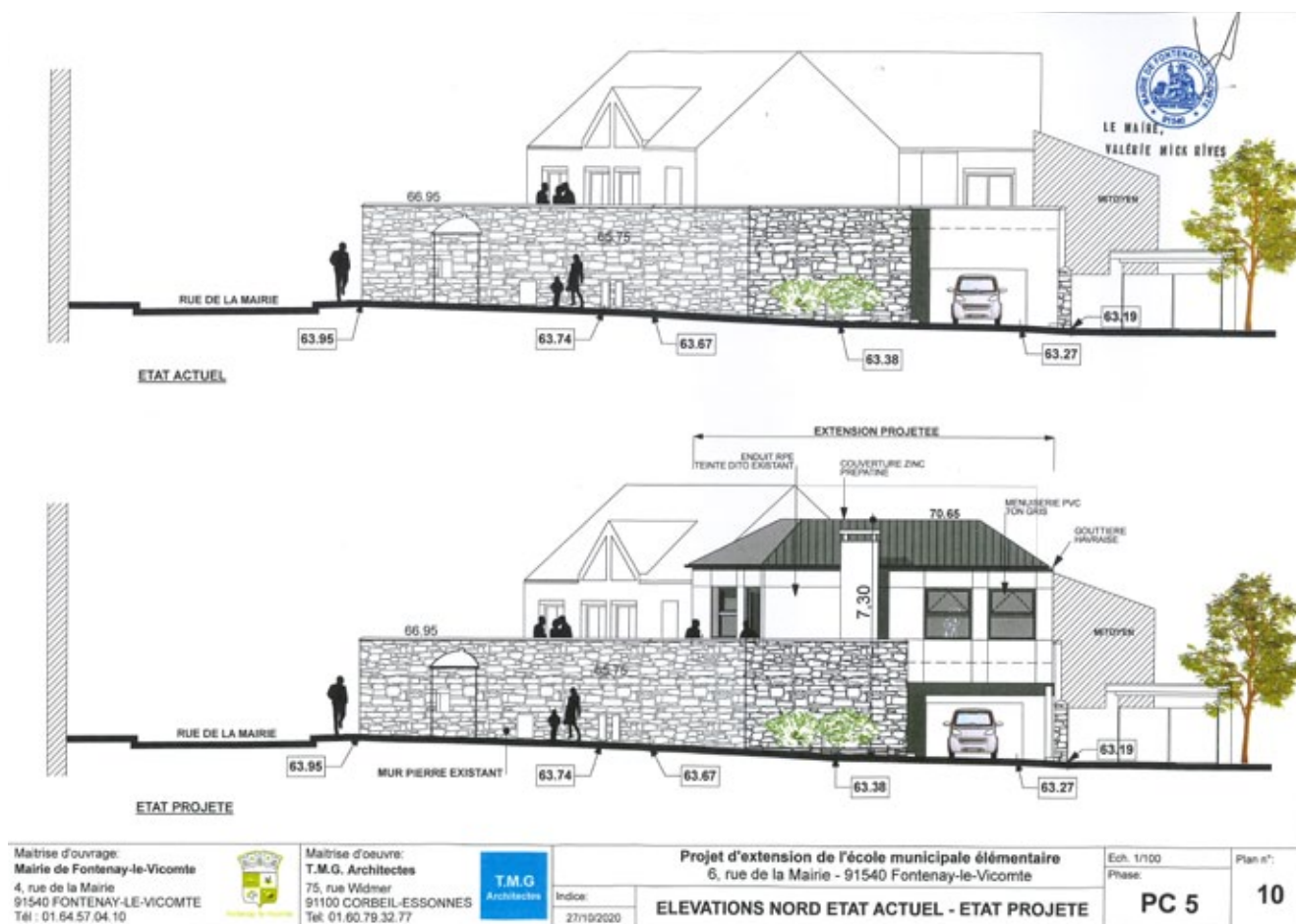


Les projets en détail

Projet 1 : Ecole - Réfection et Construction

Etudes	Travaux
Architecte et maîtrise d'oeuvre 24 000 € HT	Estimation de l'architecte après validation des bâtiments de France pour la construction d'une classe dans l'enceinte de l'école existante 167 000 € HT.
Relevé topographique 1975 € HT	Peinture et faux plafond de la classe maternelle, bloc sanitaire compris
Bureau de contrôle 1785 € HT	Acoustique dans le réfectoire (plafond et murs) et mise en place de LED 12 386 € HT
Coordinateur SPS 2000 € HT	Liaison piétonne cour/cantine/réfectoire : assainissement + béton désactivé 7741 € HT
	Changement des menuiseries extérieures classe 3, toilettes de la cour et sous-sol classe 2

Projet : Création - Aménagement d'une classe





Les projets en détail



Projet 2 : Salle polyvalente et annexes – Réfection

Réfection du sol et de la peinture dans l'entrée/ réfection du sol dans la grande salle 25 441 € HT

Pose d'une climatisation réversible salle du dojo 28 606 € HT

Changement des fenêtres de la cuisine, des salles niveau haut et du dojo 7650 € HT

Vestiaires du foot/ rénovation des douches (carrelage et faïence), peinture, sol, fenêtres, radiateurs 36 826 € HT

Parking : réaménagement et matérialisation des places de stationnement 6970 € HT

Ravalement côté extension de la cuisine et sécurisation du local compresseur du stade 4987 € HT

Projet 3 : City stade – création d'espace de loisirs

Pose d'une table teqball (foot/pingpong), d'un jeu pour les 6/ 12 ans « le Yéti » ainsi qu'une table de pique-nique 21 710 € HT. Avec option de clôture afin d'empêcher nos amis les chiens de pénétrer sur cet espace ludique et sportif !



Il est bien évident qu'en parallèle de ce programme de travaux prévus pour les 3 années à venir, nous poursuivons nos études et recherches de subventions, dans le domaine de la voirie ainsi que pour notre Eglise, avec pour objectif la réalisation des travaux dans les dernières années du mandat.

A suivre....



Infos dernière minute !

Cela fait que 4 mois que la nouvelle équipe municipale est installée. Notre priorité était la rentrée scolaire avec la location de modulaires afin d'accueillir les élèves pour début septembre 2020. Pas facile en cette période de crise sanitaire, à l'approche des vacances d'été, en respectant les modalités imposées par le code des marchés publics, de trouver des bâtiments adaptés et conformes pour accueillir du public (ERP), avec avis favorable des services du SDIS et du bureau de contrôle (Apave). Avec ce bâtiment provisoire, il n'y a pas eu de problème à signaler.

A ce jour, nous enregistrons des réclamations justifiées sur les vitesses excessives de certains automobilistes sur les routes de notre village. Je tiens à signaler que nos voiries principales avenue St Rémi, grande rue, rue de la salle, rue de la croix Boissy, route de Chevannes sont équipées de 9 ralentisseurs au total, et que l'avenue St Rémi et la rue du poirier St Rémi sont pourvues de chicanes avec une

limitation à 30 km/h aux abords de ces dispositifs.

Consciente de trouver des solutions à ce problème, la municipalité a déposé une demande de dossier de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre des aides accordées aux communes en matière de sécurité routière pour les communes de moins de 10000 habitants (amendes de police).

A cet effet, après accord du Conseil Départemental et des services de la Préfecture, pour nous octroyer la subvention, un diagnostic sera effectué prochainement par une société spécialisée afin de comptabiliser les vitesses, le tonnage des véhicules, le nombre de véhicules /jour dans les deux sens de circulation sur 7 sites des axes routiers énumérés ci-dessus. Ce dispositif de recueil des données sera mis en place durant une semaine. Par la suite, un bureau d'étude spécialisé, établira des préconisations ou projets d'aménagements à réaliser suivant l'analyse des données récoltées. Des scénarios seront proposés par le biais de réunions à chaque résident concerné par les propositions de travaux.

L'estimation de ces 2 prestations est d'environ 6 000 euros HT. Le montant de la subvention étant de 80 %, un cout de 1200€ HT restera à charge pour la commune.

Ces études seront réalisées après le confinement et couvre-feu afin d'obtenir des résultats conformes à la circulation habituelle.

A suivre donc, en respectant les limitations de vitesses actuellement en vigueur sur les routes de notre village.

Daniel Corre
1er Adjoint au Maire

Vive l'Urbanisme !!!

Vous êtes nombreuses et nombreux à vouloir entreprendre des travaux de construction, d'extension, de rénovation ou d'entretien de votre bien, et c'est la preuve du dynamisme de notre village !!!!

Fontenay le Vicomte est riche de nombreux édifices à protéger, et dont l'environnement est à sauvegarder : l'Eglise, le Lavoir, les murs en pierres meulières qui font le cachet de notre commune.

C'est la raison pour laquelle TOUS les travaux sont soumis à autorisation d'urbanisme.

Alors, si vous avez des projets de travaux ou d'aménagement, grands ou petits, n'hésitez pas à contacter les agents communaux qui sauront vous orienter vers les démarches à accomplir.

Gardez à l'esprit qu'il est toujours plus facile de déclarer un projet avant sa réalisation que régulariser des travaux non conformes au Plan Local d'Urbanisme.

Et pour plus d'informations, je reste disponible par courriel :
severine.marche@mairieflv.fr

Séverine Marche,
Adjointe au Maire chargée de l'Urbanisme, des affaires foncières et de l'habitat



scolaire & péri-scolaire

Une année hors normes



L'année scolaire 2019/2020 a bien évidemment été marquée par une date : le 17 mars. La pandémie prenant de l'ampleur, un confinement a été imposé et l'école a dû fermer ses portes durant 2 mois. Chaque famille a dû s'adapter face à cette situation exceptionnelle et inédite.

Chacun d'entre nous a vécu au rythme des annonces gouvernementales. Pendant ce temps, les élections municipales ont eu lieu (pour ou contre... nous n'avons eu le choix que de les maintenir), mais il faudra attendre juin pour que le conseil municipal soit mis en place. En attendant, il a fallu gérer.

La municipalité s'est tenue informée tout du long de l'évolution et des obligations liées à cette période. Puis vint l'autorisation de rouvrir l'école partiellement le 11 mai avec des contraintes sanitaires importantes (protocole de 63 pages) et un nombre restreint d'élèves. Il nous paraissait essentiel que les enfants reprennent le chemin de l'école et nous avons donc mis en place toutes les mesures nécessaires à cette reprise avec les équipes enseignantes et notre personnel communal. Mais les conditions sanitaires à cette époque ne nous permettaient pas d'accueillir les élèves à la cantine et la garderie, les parents ont donc fourni les repas froids pour le midi.

Par la suite, les règles se sont « assouplies » et l'ensemble des élèves a pu réintégrer sa classe mais toujours avec des contraintes, car les enfants de chaque groupe ne devaient pas se croiser (contrainte de distanciation), il y a eu la mise en place de barrières pour séparer les groupes en 7 mini cour de récréation. Mais la cantine et la garderie ne peuvent être utilisées, les conditions sanitaires exigées ne pouvant être respectées.

Puis le temps des grandes vacances est arrivé, mais la pandémie étant toujours présente, pas facile d'être serein...

Le 1er septembre : la rentrée scolaire 2020/2021 a bien eu lieu avec un nouveau protocole sanitaire plus allégé (seulement 7 pages). Le corps enseignant ainsi que notre personnel ont accueilli les enfants dans de bonnes conditions avec la reprise de la garderie et de la cantine. Mais le port du masque devient obligatoire aux abords de l'école, et ce, encore à l'heure actuelle. Cette mesure est largement respectée par les familles et nous vous en remercions.

« Un coup de gueule » tout de même : les documents d'inscriptions cantine-garderie ont été distribués fin d'année scolaire aux enfants. Les parents pouvaient les retrouver sur le site internet de la commune. Certains nous les ont rendus très rapidement et complets. A ce jour j'en attends encore, la réponse aux quatre relances a pour la plupart été : « nous sommes en vacances » ... oui mais, avant ou après vos vacances, vous pouviez les remplir et nous les faire parvenir. Pas sérieux tout ça !

Petit clin d'œil

Même si la commune ne gère que l'école maternelle et élémentaire, nous avons aussi une pensée pour les collégiens, lycéens et étudiants fontenois qui vivent une situation très particulière également.

Nous espérons que leur scolarité n'est pas trop impactée par cette pandémie.



Nos séniors !



« Les séniors, les anciens, les plus de..., les personnes âgées, les vieux, les papis et mamies... », bref quelle que soit la façon dont vous les appeler, ne sont pas épargnés par la situation actuelle.

Lors du confinement général, nous avons appelé régulièrement les fontenois seuls pour prendre ...de leurs nouvelles. Nous leur avons signifié que, s'ils ne pouvaient sortir, nous pouvions leur faire quelques courses.

Deux personnes se sont même proposées pour les aider. Beaucoup de questions nous ont été posées avec hélas peu de réponses concrètes à leur apporter car celles-ci nous arrivaient au compte-goutte.

Puis est arrivée la canicule, avec dans un premier temps, en aout, un pic de chaleur sur trois jours, puis une nouvelle alerte sur 5 jours.

Nous avons appelé tous les jours les personnes âgées inscrites sur le registre du « Plan canicule », pour leur proposer une aide si besoin et leur donner les consignes, qui certes, paraissent anodines mais essentielles : s'hydrater au maximum, ne pas sortir par forte chaleur, et faire le 18 ou le 15 en cas de malaise.

Nous avons prévu une réserve de bouteilles d'eau en cas de besoin.

Au vu des conditions sanitaires, pour préserver les seniors et empêcher le risque de contagion, la municipalité n'organisera pas cette année le traditionnel repas de Noël. C'est avec tristesse que nous annulons ce rendez-vous si convivial mais nous ne pouvons sciemment prendre ce risque.

C'est pourquoi, un colis de Noël est en préparation et nous préviendrons les personnes concernées et nous leur indiquerons la démarche à suivre pour le récupérer. Cela ne remplacera pas un repas servi à table, entouré de copains ou de voisins, avec une ambiance musicale où beaucoup de danseurs se « jettent » sur la piste pour quelques pas endiablés, mais ce n'est que partie remise, les retrouvailles n'en seront que plus agréables.

En attendant de se revoir, prenez soin de vous. Vous pouvez contacter les secrétaires de Mairie, elles vous apporteront l'écoute et les renseignements dont vous auriez besoin.

Et Fontenay le Vicomte étant un village où nous sommes heureux de vivre, chacun peut prendre des nouvelles du voisin...



Restons solidaires dans ce contexte exceptionnel



Le temps de la reprise a sonné



LE MOT DU PRÉSIDENT

En raison de la pandémie de COVID, les conditions sanitaires sont particulières. Nous devons faire appliquer le protocole COVID établi avec la municipalité pour chaque section, avec les contraintes imposées par les fédérations.

CETTE ANNÉE, ENCORE PLUS QUE LES AUTRES, RESPECTONS LES RÈGLES SVP !!

GESTES BARRIÈRE EN PRIORITÉ !

J'en appelle à la responsabilité de chacun (licenciés, parents, accompagnateurs, etc..) afin de respecter ces règles pour la sécurité de tous.

Le président de l'ASFV
Franck LAFONT

C'est la rentrée, le forum des associations du 4 septembre est passé, le temps de la reprise a sonné pour nos deux sections : **le foot et le judo.**

LE FOOT

LES CDM

1ère division de district

Entraînement le mardi et le jeudi de 19h30 à 22h00

Responsable d'équipe : Maxence MASSACRET

06 13 96 41 68

LES VÉTÉRANS

3ème division de district

Entraînement le jeudi de 19h30 à 22h00

Responsable d'équipe : Olivier MARIE ROSE



Rejoignez-nous !

L'équipe des vétérans cherche à se renforcer et recrute, n'hésitez pas à nous contacter :

Le président du foot :

Laurent CLUZEAU – 06 87 18 48 50

ou

le président de l'ASFV :

Franck LAFONT – 07 66 83 44 29

Ambiance garantie



Au delà du sport, une «école de vie»

Activité accessible à tous, le judo est une discipline qui se pratique en contact avec un partenaire et basé sur l'apprentissage de techniques de projection et de travail au sol fondé sur 2 grands principes : Seiryoku zenyo : Le meilleur emploi de l'énergie (un minimum d'effort pour un maximum d'efficacité). Jita yuwa kyoie : Entraide et prospérité mutuelle.

Le judo à Fontenay : c'est la fête du club, la remise de grade, « invite tes amis », mais aussi : Stages pendant les vacances, rencontres Parents/ Enfants, Fête de Noël, Bonne ambiance assurée

Rejoins - nous !

vie associative



13

Le Judo, c'est quoi ?

Le Judo permet à celui qui le pratique un développement harmonieux et équilibré du corps et de l'esprit grâce à ses 3 piliers fondamentaux : Shin (l'esprit), Gi (la technique), Taï (le corps). Il permet aux enfants de s'exprimer dans un contexte ludique où ils apprennent à canaliser leur énergie et à renforcer leur caractère par l'apprentissage et la mise en application de grandes valeurs éducatives d'où il tire son «code moral» : Politesse, Courage, Sincérité, Honneur, Modestie, Respect, Contrôle de soi, Amitié.

L'affirmation d'une discipline sportive

Sport olympique depuis 1964, le judo français a formé de grand(e)s champion(ne)s comme, Jean-Luc Rougé, David Douillet, Lucie Decosse, Clarisse Agbegnenou, Teddy Riner et bien d'autres, ce qui fait de la France une des meilleures nations au monde de la discipline. Avec plus de 600 000 licenciés, la Fédération Française de Judo (F.F.J.D.A.) est la 3ème plus importante fédération « olympique » en France.

Un peu d'histoire

En observant les branches chargées de neige et voyant les plus grosses d'entre elles casser sous son poids tandis que les plus souples s'en débarrassaient simplement en pliant, un moine japonais fit le constat suivant : «La souplesse peut vaincre la force». S'inspirant de cette observation et des techniques de combat des samourais, Jigoro Kano posa en 1882 les principes fondateurs d'une nouvelle discipline : le Judo, littéralement « Voie de la souplesse »

Nouveaux enseignants



Sylvain CANSI
31 ans
Ceinture noire 2ème dan
Professeur diplômé d'Etat
Educateur sportif



Thomas BOULEY
28 ans
Ceinture noire 2ème dan
Professeur diplômé d'Etat
Responsable restauration

Horaires - Contacts

Enfants 2013 à 2016 :
Lundi et Jeudi : 18h15 à 19h15

Enfants 2012 et avant :
Lundi et Jeudi : 19h15 à 20h15

Elodie NAYET : 06 13 79 72 77

Mail : judo.asfv@gmail.com

Facebook : ASFV Judo

**Salle polyvalente Les Vignes,
entrée dojo par l'arrière**



INFOS COVID

Le masque est obligatoire dans le dojo, mais la pratique se fait sans.

Les parents ne pourront pas rester dans le dojo et assister aux cours.

Les tatamis seront désinfectés entre chaque cours.

Les élèves se désinfecteront mains et pieds avant de monter sur le tapis.



Foyer Rural

Bonjour à toutes et tous !

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances et que cette rentrée n'est pas trop perturbée par la situation sanitaire que nous traversons.

Je reviens sur ce début de saison 2019-2020, qui comme les précédentes commençait avec un calendrier chargé ; Tout d'abord la galette qui, cette année, n'a pas tenu ses promesses comme pour les précédentes. Les ventes et la qualité des galettes de notre prestataire ont baissé. Peut-être que l'installation de notre nouvelle boulangerie pâtisserie qui nous régale, a contribué à cette baisse. Nous envisageons pour l'année prochaine de trouver un autre fournisseur pour une meilleure qualité tout en restant dans un prix de vente raisonnable.

Vint ensuite le salon du bien-être, qui pour une première, a su convaincre organisateurs et visiteurs. Merci à Marlène pour son implication et à Joël pour l'animation musicale, sans oublier les membres de l'équipe du Foyer Rural et les bénévoles venus nous aider.



Le dimanche 26 janvier après-midi, a eu lieu le loto, avec une bonne présence des participants qui nous incite à reprogrammer cet événement.



FONTENAY LE VICOMTE

29 samedi février
SOIRÉE BRETONNE
CONCERT

ENTRÉE - 1 CRÊPE - 1 BOISSON
19h30
10€

Pour toutes informations : 06 49 35 04 58
www.foyerural-flv.fr



vie associative



15

Foyer Rural

La soirée bretonne fut une belle réussite malgré le manque de participants qui se faisait déjà sentir par l'arrivée du covid 19. Le groupe « Les pirates du Santa Maria » a su enflammer la salle avec ses chansons d'influence bretonne, déclenchant chants et danses parmi le public.

Merci à Jack pour sa déco et mise en scène, à Pierre Collinet pour la Santa Maria réalisée dans un panneau de 2.50mx 1.50m si je ne me trompe pas dans les dimensions, Joël pour l'éclairage par leds de la réalisation du Santa Maria, sans oublier pour son professionnalisme à la technique son et lumières Yoann Vignot ainsi que tous nos bénévoles.



La soirée théâtre de la troupe « Cube » avec un nombre d'entrées en très forte baisse. Peut-être que cet événement ne correspond plus aux attentes de notre public, ce qui nous amène à faire une pause des programmations.



Nos autres manifestations prévues par la suite ont dû être annulées ou reportées avec l'arrivée du virus. Le rassemblement de voitures anciennes prévu initialement le 13 septembre est reporté au printemps prochain. Le concert au profit des restos du cœur, déjà reporté au 3 octobre est finalement annulé. Nous attendons de voir l'évolution de la situation pour décider de ce qu'il adviendra des autres événements prévus cette saison (loto, bourses, théâtre, spectacle jeune public, ...)

Vous pouvez rester informés de notre actualité par le biais de notre site (<https://www.foyerural-flv.fr/>) ou de notre page Facebook.

Restons en contact



Il est difficile pour nous de tout annuler ou reporter, si l'on prend en compte le côté humain ; la vie de notre village, les personnes dont l'événementiel est le métier, et qui ont la nécessité de reprendre le travail, ainsi que l'engagement d'une équipe volontaire au sein du foyer.



Foyer Rural

le FORUM des ASSOCIATIONS

L'événement majeur de la rentrée fût comme tous les ans le forum des associations. Lui aussi a souffert d'un manque de participation avec 5 sections présentes sur 10 du Foyer Rural ; La onzième section, le Sabre Laser, marque une pause pour cette saison. Son moniteur ne pourra pas assurer les cours pour raisons professionnelles. Nous avons l'espoir de le retrouver la saison prochaine, pour reprendre cette belle aventure qu'a été la création de cette Académie.



Un grand merci



Je remercie pour leur présence, les parents d'élèves, l'ASFV, l'UNC de Mennecy, ainsi que Mme Mona Bisson, écrivain-biographe « Le Témoign'Âge Écrit » et M. Jean-Louis Bletel, qui ont tous deux fait la promotion du recueil de « Fontenay Autrefois ». Cet ouvrage nous invite à découvrir notre village et les personnes attachantes qui racontent leurs souvenirs d'enfance pendant l'occupation, la libération, et leurs vies dans les années qui suivirent. Un deuxième tome est en préparation.

Merci aux Fontenoises et Fontenois qui sont venus nous rencontrer.

Mme Dufour s'en est allée



Nous étions très nombreux à accompagner sa famille, lors des émouvantes obsèques de Christiane Dufour, qui ont été célébrées en l'église St Rémi de Fontenay le Vicomte le 31 août dernier.

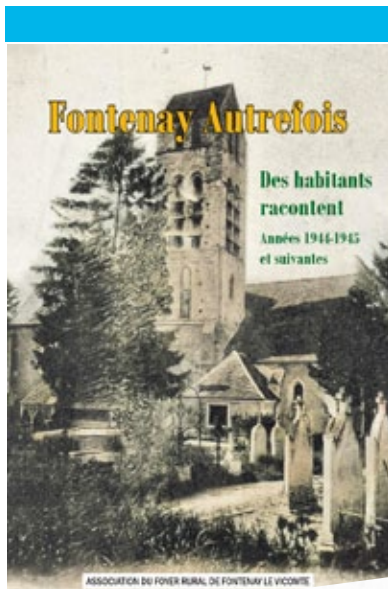
Disparue dans sa 86ème année, cette femme attachante habitait notre village depuis 1953. Christiane et Jean se connaissaient depuis 70 ans !

Le couple a effectué un parcours exemplaire marqué de bonheurs (des petits et des grands), d'épreuves et de labeur.

Christiane fut, jusqu'au bout, impliquée dans la vie associative fontenoise. Elle accomplit même un parcours exemplaire d'élue municipale.

Généreuse, courageuse dans les épreuves médicales, moteur de la vie familiale, elle a connu des joies d'épouse, de mère, de grand-mère et d'arrière-grand-mère... Courage Jean !





Foyer Rural

Quelques mots pour vous parler du recueil « Fontenay Autrefois » Tome 1, dont nous n'avons pu faire la promotion et présentation qu'il méritait au mois de mars, cause covid.

Des Fontenoises et Fontenois m'ont ouvert leur porte et leur cœur. J'ai appris beaucoup sur et par ces personnes oh combien attachantes, sympathiques et humbles, qui m'ont fait confiance tout au long de ces 18 mois passés à les écouter avec beaucoup d'attention, et de passion.

Ce fut une aventure belle et très passionnante. Je les en remercie tous très chaleureusement, sans oublier Jean-Louis Bletel qui pour moi fut d'une aide précieuse dans la relecture des récits et des détails apportés.

Madame Mona Bisson écrivaine et biographe, discrète et passionnée, par ces Fontenoises et Fontenois qui comme pour moi lui ont ouvert leur porte et leur cœur.

Mona a découvert notre village avec ses habitants « nos doyens » et c'est très attiré par Fontenay qu'elle y revient, nous avons vécu des moments tantôt heureux, rigolots, d'autres moins, tous ensemble et nous continuons ce devoir de mémoire un Tome 2 est en route qui devrait être achevé pour la fin de l'année, voir début 2021.

Je reste à votre disposition pour vous le procurer au prix de 12.00€ en m'appelant au 06 49 35 04 58.

Jean-Marc Blanquart,
Président du foyer-Rural



Le départ de Ginette Bain



C'est dans la nuit du 3 au 4 novembre que cette femme douce s'en est allée, après un très dur combat avec une longue maladie, comme on dit pudiquement.

Jean-Pierre et Ginette Bain sont arrivés discrètement à Fontenay en 1978. Le couple de commerçants, qui a pignon sur rue à Viry-Châtillon, se lève très tôt en rentre très tard. Tabac, journaux, librairie, on ne les croise guère dans les rues du village. Et pourtant, Jean-Pierre et Ginette, parents de 2 fils, s'intègrent rapidement à la très riche vie associative fontenoise de jadis : Foyer rural, Agir pour les Fontenois, Autour de St Rémi jalonnent leur parcours.

Ginette, consciencieuse, perfectionniste, voire tatillonne au gré de certains présidents, met tout son savoir-faire de trésorière pendant 4 décennies.

Dans la maladie, elle surmontera de grandes peines comme épouse (disparition de son mari) et comme mère avec la disparition d'un de ses fils.

Ces lignes ne sont pas une biographie d'une personne pleine d'humanité. Préférons nous souvenir des concours de danse du Foyer rural d'autrefois durant lesquels Ginette et Jean-Pierre nous enchantaient. Quand ces derniers se mettaient en piste, les couples concurrents savaient qu'il ne restait que les 2ème et 3ème marches du podium à cibler..

Puissent Ginette et Jean-Pierre se retrouver «là-haut».



Jean-Louis Blétel



la vie à Fontenay

Retour sur quelques événements



La nature s'invite à Fontenay 7 jeunes se sont retrouvés le 02 Août pour une sortie nature et découverte au cœur des marais de notre village suivi d'un pique-nique au verger pédagogique.

Loupe en main, sac à dos et c'est parti !

Chemin faisant, les enfants ont pu croiser des plantes remarquables ainsi que des insectes : « Je veux l'attraper ! » crièrent les uns « J'ai peur des araignées ! » crièrent les autres...

Après avoir découvert une grande variété d'insectes, les enfants ont su être attentifs et silencieux afin d'observer de près, grâce aux jumelles, la verdure. En effet, deux observatoires dévoilent leurs panoramas sur de vastes étangs.



BIENVENUE AU JARDIN DE L'ECOLE

La Région Île-de-France a lancé son premier budget participatif écologique et solidaire auquel la commune participe.

Ce projet va nous permettre d'aménager l'espace vert menant à la cantine. L'objectif principal est de faire découvrir aux enfants la culture des légumes, et ainsi le cycle des saisons. Prendre du plaisir à s'occuper des plantations, les arroser et les regarder pousser, les cueillir et les consommer.

Suite aux résultats, nous sommes lauréat de ce projet. Le budget que nous avons estimé à environ 10 000 €, sera subventionné à hauteur de 6500 € HT par la Région.

Cet espace sera aménagé avec des bacs en hauteur, un abri de jardin en bois pour y ranger le matériel, d'une clôture et d'un portillon pour l'accès, d'un récupérateur d'eau de pluie, et l'intégration de plantations.





Remise des livres

**Remise des livres aux nouveaux 6ème...
...ou aux anciens de CM2 si vous préférez**

Après 8 années passées à l'école de Fontenay pour certains, c'est « enfin » la grande aventure du collège.



Nous organisons précédemment cette « cérémonie » en juin, mais suite à la Covid, nous avons reçu enfants et parents début septembre. Je crois que nous garderons cette date pour les prochaines fois car cela nous a permis de recueillir leurs premières impressions et de parler avec eux de ces nouveaux changements (bus, changement de classe entre chaque cours, professeurs, cantine, Pronote...), bref ce qui va résulter de leur nouvelle vie de collégien. Un moment toujours sympathique qui je l'espère perdurera...

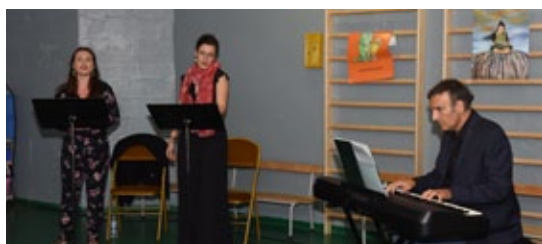
A condition que les familles se déplacent bien sûr...

Le livre « La 6ème, les doigts dans le nez » que nous offrons est un petit guide abondant avec humour les nouvelles situations que va rencontrer l'apprenti-collégien pour bien préparer et réussir sa rentrée en 6ème.

A la rencontre de l'Opéra



Malgré une météo capricieuse, a eu lieu **notre premier Apéro-Concert le 28 août en partenariat avec l'Opéra de Massy.**



Nous avions prévu cet événement sur le parvis de la mairie, mais la pluie s'étant invitée, nous avons dû nous replier vers la salle de motricité avec quelques barnums.



Un concert d'une heure avec une présentation très ludique afin de faire découvrir au public l'Opéra et l'Opérette. Environ 60 personnes étaient présentes de tout âge. Tout le monde est reparti ravi d'avoir partagé ce moment musical avec des artistes de talents et très sympathiques. A renouveler ...



Collecte banques alimentaires

**23 au 29
novembre 2020**



La commune de Fontenay le Vicomte accompagnée par l'Association «Lions Club d'Evry» participe à la collecte nationale pour les banques alimentaires.

Retrouvez tous les détails
sur les panneaux d'affichage,
sur le site www.fontenaylevicomte.fr et
le compte [facebook de la Mairie](#).



**Banques
Alimentaires**

**COLLECTE NATIONALE
DU 27 AU 29 NOVEMBRE**



Association loi 1901 déclarée le 14 octobre 1980 (N°4-83-003-1234) - 17181 2020 - © MAAF BANQUES ALIMENTAIRES

ON A BESOIN DE VOUS

Soutenez notre action sur www.banquealimentaire.org